



**REPUBLIQUE FRANCAISE  
VILLE DE BEZIERS**

---

**PROCES-VERBAL**

**DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 OCTOBRE 2018**

---

L'an deux mille dix huit et le vingt deux octobre à dix-huit heures, le Conseil Municipal s'est réuni en Séance Publique sous la Présidence de Robert MENARD, Maire.

Présents : M. MENARD, Maire. Melle SCHMITT, M. D'ABBADIE, M. BRESSON, Mme FREY, M. MOULIN, Mme DESCHAMPS, Mme DORIER, M. ANGELI, Mme FIRMIN, M. ZENON, Mme LAUGE, Adjoint(s).

Mme DE SAINT PIERRE, Madame BRUN, Mme BOYER, M. ARDA, M. FABRE-LUCE, M. POLATO, M. MARTINEZ, M. PHAM, M. ABID, Mme DAUGAS, Mme CHABBERT, Mme DARTIGUELONGUE, Mme OUMALEK, Mme RUL, M. CHOUKRI-TOURI, Mme DELBAERE, Mme VALAIZE, M. PAREDES, M. PERNIOLA, Madame RAYSSEGUIE, Mme JULLIAN, M. COUQUET, Mme ROQUE, M. DU PLAA, Conseillers Municipaux.

Absent(s) excusé(s), représenté(s) par mandat : Mme PISSARRO, M. HERAIL, M. GARCIA, M. BELLINI, M. FOURNIER, Madame ANDRIEU, M. BOZKURT, Mme PELAEZ, Mme FUCHS, Mme VANDROY, Mme BOISJOT, M. RESPLANDY, Mme ARNAUD-ROSSIGNOL

Le Conseil Municipal a choisi pour secrétaire : Océane DELBAERE

**- APPEL et ADOPTION du COMPTE-RENDU de la Séance Publique du 24 septembre 2018**

Le Conseil adopte à l'unanimité

**COMPTE-RENDU des DECISIONS du MAIRE** : le Conseil prend acte

## **ORDRE DU JOUR**

### **ADMINISTRATION GENERALE**

0 - Compte rendu des décisions du Maire Application de l'article L2122/23 du Code Général des Collectivités Territoriales

Le Conseil prend acte

### **ADMINISTRATION BUDGETAIRE**

1 - Décision Modificative n°4 - Budget principal

Décision Modificative n°4

Votants : 49  
Pour : 41  
Contre : 8  
Abstentions : 0

Le Conseil adopte à la majorité

2 - Avenant à la convention "TIPI titre/rôle" du 18/07/2017 avec la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP)

il est proposé d'étendre le service de paiement en ligne TIPI, des recettes publiques locales

Le Conseil adopte à l'unanimité

3 - Convention partenariat financier de la C.D.C. dans le cadre du NPNRU

Subvention de la C.D.C pour le financement des missions d'ingénierie

Le Conseil adopte à l'unanimité

4 - Opérations concédées à Viaterria - Compte rendu d'activités et financier arrêté au 31.12.17 - Requalification du centre-ville

Compte rendu d'activités et financier arrêté au 31.12.17 - Requalification du centre-ville

*Le Conseil Municipal prend acte du bilan prévisionnel et adopte à l'unanimité le compte rendu.*

Le Conseil adopte à l'unanimité

5 - Délégation de Service Public de la SAEM Occitane de Restauration - Compte rendu annuel d'activités de concession - Année 2017

Compte rendu annuel d'activités de concession - Année 2017

*Madame FREY, en tant que Présidente de la SAEM Occitane de Restauration, ne prend pas part au vote.*

Le Conseil prend acte

6 - SAEM Occitane de Restauration - Présentation du bilan financier 2017

Présentation du bilan financier 2017 de la SAEM Occitane de Restauration

*Madame FREY, en tant que Présidente de la SAEM Occitane de Restauration, ne prend pas part au vote.*

Le Conseil adopte à l'unanimité

7 - Compte rendu d'activité de la concession GRDF 2017

Compte rendu d'activité de la concession GRDF 2017

*Monsieur ZENON, concerné professionnellement, ne prend pas part au vote.*

Le Conseil prend acte

8 - Attribution d'une subvention exceptionnelle - Calandreta Los Falabreguiers

Attribution d'une subvention exceptionnelle en faveur de l'école Calandreta Los Falabréguiers

Le Conseil adopte à l'unanimité

9 - Monument aux Morts - Restauration de la sculpture - Réalisation des travaux - Demande de subventions.

Demande de subventions dans le cadre de la restauration du Monument aux Morts

Le Conseil adopte à l'unanimité

## **ADMINISTRATION GENERALE**

10 - Convention de partenariat avec l'Université Montpellier 3

Reconduction d'une convention avec le master 2 "valorisation et médiation des patrimoines" de l'université Montpellier 3 dans le cadre de la démarche de labellisation "ville d'art et d'histoire".

Le Conseil adopte à l'unanimité

11 - Conventions de partenariat avec l'Institut Universitaire de Technologie de Béziers

Le Conseil adopte à l'unanimité

12 - Ancien Palais Épiscopal - Étude de diagnostic patrimonial - Demande de subventions - Convention avec la société Les Villages d'Or pour le transfert du levé topographique

Le Conseil adopte à l'unanimité

13 - Audit Énergétique École Les Oiseaux - Convention de mécénat de compétences avec l'agence Primum Non Nocere.

Audit Énergétique École Les Oiseaux – Convention de mécénat de compétences avec l'agence Primum Non Nocere.

Le Conseil adopte à l'unanimité

14 - Financement de la restauration du tableau "le Christ apparaissant à ses apôtres"

Acceptation d'un don d'argent de la part de l'association les Amis de St Aphrodise pour le financement de la restauration du tableau "le Christ apparaissant à ses apôtres".

Le Conseil adopte à l'unanimité

15 - Convention de mise à disposition de la fourrière automobile de la Mairie de Béziers pour les opérations de mise en fourrière

CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE LA FOURRIERE AUTOMOBILE DE LA MAIRIE DE BEZIERS POUR LES OPERATIONS DE MISE EN FOURRIERE

Le Conseil adopte à l'unanimité

## **COMMERCE, ARTISANAT ET TOURISME**

16 - Mise à disposition à titre gracieux des salons du stade de la Méditerranée à l'association Béziers Plaisir pour un rallye pédestre

Le Conseil adopte à l'unanimité

17 - Réveillon de la Saint Sylvestre de l'Association des Aveyronnais de Béziers au Palais des Congrès

Le Conseil adopte à l'unanimité

18 - Mise à disposition à titre gracieux du Palais des Congrès à l'association de la Colonie Espagnole pour la célébration des 130 ans de l'association

Le Conseil adopte à l'unanimité

19 - Salon de l'Enseignement supérieur le 22 novembre 2018 au Palais des Congrès

Salon de l'Enseignement supérieur

Le Conseil adopte à l'unanimité

## **CULTURE**

20 - Festival d'art contemporain "L'Art Déboîte" - Demande de subvention auprès de la DRAC

Demande d'une subvention de 1000 € auprès de la DRAC qui souhaite s'associer au festival "L'Art Déboîte" qui s'est déroulé du 18 au 20 mai 2018.

Le Conseil adopte à l'unanimité

21 - Demande de mise à disposition gratuite de la salle du réfectoire des Abbés pour l'association "L'Entre 2".

L'association "L'entre 2" souhaite une mise à disposition gratuite de la salle du réfectoire des Abbés pour organiser des stages payants d'initiation au théâtre.

Le Conseil adopte à l'unanimité

22 - Adoption d'une convention pour la mise à disposition du théâtre municipal. Mise à disposition à titre gracieux du théâtre municipal à l'association "Sur la piste des Domaines" pour un concert

L'association souhaite la mise à disposition du théâtre municipal pour organiser un concert le samedi 17 novembre 2018.

Le Conseil adopte à l'unanimité

23 - Mise à disposition à titre gracieux de la salle de loisirs Zinga Zanga pour le gala de fin d'année, organisé par l'Ecole de Musique Moderne.

L'Ecole de Musique Moderne organise chaque fin d'année un gala pour permettre aux élèves, dans le cadre de leur formation, de se produire devant le public biterrois. L'entrée sera totalement gratuite.

Le Conseil adopte à l'unanimité

## **DOMAINE**

24 - Désaffectation et déclassement du bâtiment dénommé « Aile Champeau » cadastré section section LZ n° 148 ; Cession à la SCCV HOTEL CHAMPEAU

Désaffectation et déclassement du bâtiment dénommé « Aile Champeau » cadastré section section LZ n° 148 ; Cession à la SCCV HOTEL CHAMPEAU

Votants : 49  
Pour : 41  
Contre : 8  
Abstentions : 0

Le Conseil adopte à la majorité

25 - Désaffectation et déclassement de l'ancienne maison d'arrêt cadastré section LZ n° 159. Cession à la SCCV LES VILLAGES D'OR ACROPOLE.

Désaffectation et déclassement de l'ancienne maison d'arrêt cadastré section LZ n° 159. Cession à la SCCV LES VILLAGES D'OR ACROPOLE.

Votants : 49  
Pour : 41  
Contre : 8  
Abstentions : 0

Le Conseil adopte à la majorité

## **JURIDIQUE**

26 - Commission d'indemnisation à l'amiable - Travaux de la Place Jean Jaurès et de la Place de la Madeleine - INDEMNISATION DE TROIS COMMERÇANTS

Suite aux travaux réalisés par la Ville. Indemnisation de trois commerçants situés place Jean Jaurès et place de la Madeleine.

Le Conseil adopte à l'unanimité

## **PERSONNEL**

27 - Participation de la Ville aux dépenses de protection sociale complémentaire pour le risque santé

Participation Ville pour complémentaire santé

Le Conseil adopte à l'unanimité

28 - Rapport sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes

Egalité femmes et hommes

Le Conseil prend acte

## **SOCIAL**

29 - Conventions de mise à disposition entre la Ville de Béziers, l'Association d'Entraides et de Soutien aux Entreprises et Particuliers (A.E.S.E.P.) et l'Association Sport Culture Devèze II (S.C.D. II) du boulodrome de la Devèze, situé rue d'Oran

Le service des maisons de quartiers propose de mettre à disposition de l'Association d'Entraides et de Soutien aux Entreprises et Particuliers (A.E.S.E.P) et de l'Association Sport Culture Devèze II (S.C.D. II) le site du boulodrome de la Devèze, situé rue d'Oran, selon un planning d'occupation énoncé dans la convention.

Le Conseil adopte à l'unanimité

30 - Convention de partenariat entre la Ville de Béziers et l'association "La Bastide des Artistes"

L'association « La Bastide des Artistes » propose des activités artistiques, manuelles, culturelles et organise des sorties à thèmes.

Elle a pour objet de développer ses ateliers et de s'inscrire en dynamique coopérative, plus particulièrement avec la maison de quartier Albert Camus, mais aussi avec l'ensemble des maisons de quartier sur des projets d'actions, autour de la promotion des habitants dans leurs capacités d'action et d'expression, ainsi que dans la promotion de l'échange social au sein du quartier et avec l'environnement urbain.

Le Conseil adopte à l'unanimité

31 - Convention de partenariat entre la Ville de Béziers et l'association "Parents-Enfants du Bonheur"

L'association « Parents-Enfants du Bonheur » a été créée en 2005, par les mères de famille du quartier Iranget / Grangette. Son objet est d'associer les parents aux loisirs de leurs enfants, de renforcer les liens familiaux (parents-enfants, parents, grands-parents), tout en favorisant la mixité culturelle, générationnelle et sociale.

En lien avec les personnes âgées les plus isolées, elle favorise également le décroisement culturel et se positionne comme relais d'information sociale sur le territoire Iranget / Grangette.

Le Conseil adopte à l'unanimité

32 - Convention de partenariat entre la Ville de Béziers et la Mission Locale d'Insertion du Biterrois (M.L.I.)

L'association Mission Locale d'Insertion du Biterrois (M.L.I.) a pour objet l'accueil, l'information et l'accompagnement dans l'insertion professionnelle des jeunes de 16 à 26 ans.

Elle est amenée, dans l'exercice de ses missions de service public, à organiser des actions collectives en lien avec le service des maisons de quartier.

Le Conseil adopte à l'unanimité

33 - Convention de partenariat entre la Ville de Béziers et l'association "Unis Cité"

L'association « Unis Cité » a pour but de développer le service civique, en le rendant accessible à tous et en favorisant la mixité sociale.

Aujourd'hui, « Unis Cité » est présent dans plus de soixante villes en France, et s'étend aux villes de taille moyenne.

Béziers a été identifiée, depuis plus d'un an, comme étant un territoire présentant des caractéristiques particulières, dans lesquelles la mission d'« Unis Cité » s'inscrirait pleinement.

Le Conseil adopte à l'unanimité

34 - Convention de partenariat entre la Ville de Béziers et l'association "AXENTS"

L'association AXENTS a été créée, en 1989, d'une volonté commune de réduire les inégalités et de faciliter l'accès à l'emploi, notamment via la création d'activités.

L'objectif général d'AXENTS est de contribuer à l'autonomisation sociale et professionnelle, l'accès à l'emploi par le biais de la création/reprise d'entreprise, de personnes en difficulté d'insertion économique (les demandeurs d'emploi, les bénéficiaires des minima sociaux, les femmes, les jeunes et les publics issus de l'immigration et / ou avec un faible niveau de qualification, ainsi que toutes personnes résidant ou souhaitant s'installer sur un des quartiers « politique de la ville »).

Le Conseil adopte à l'unanimité



35 - Convention de partenariat entre la Ville et le Dispositif de Réussite Educative ( D.R.E.) du Lycée Jean Moulin

Le Dispositif de Réussite Educative développe des actions « Ateliers Langage » et des « Clubs Culture », en direction de publics qui bénéficient d'un parcours personnalisé de réussite éducative, fréquentant les écoles de la Ville et utilisateurs des maisons de quartier. Il s'agit d'accompagner individuellement l'enfant et sa famille, au travers la démarche d'une approche globale des difficultés, ainsi qu'une double volonté de placer le bénéficiaire et sa famille au centre de l'action et d'amener les différents acteurs du champ éducatif à coopérer, afin de favoriser sa réussite éducative en réunissant les meilleures conditions possibles.

Le Conseil adopte à l'unanimité

36 - Convention de partenariat entre la Ville de Béziers et l'Association "ADEN-S"

Le service des maisons de quartiers propose de mettre une salle, à la maison de quartier Martin Luther King, à disposition de l'association ADEN-S, afin de pérenniser un travail d'accompagnement, engagé depuis 2017, avec le secteur jeunesse. Public visé : jeunes de 16 à 25 ans, résidents sur le centre ville, en difficulté d'insertion professionnelle, en décrochage et/ou rupture scolaire, familiale et/ou sociale.

Le Conseil adopte à l'unanimité

## **SPORTS**

37 - Mise à disposition gratuite de la salle Zinga Zinga pour la gala annuel de l'Association Biterroise de Gymnastique du premier décembre 2018.

Mise à disposition gratuite de ZZ le premier décembre avec 1 représentation à 15 h 30 et 1 à 20 h 30

Le Conseil adopte à l'unanimité

38 - Subventions de fonctionnement pour trois structures : la SAS "Horses Sport Association" et les associations "Béziers Saint Hubert Club" et "Banda Mescladis"

Subvention de 5 000 € pour la SAS "Horses Sport Association"

Subvention de 2 500 € pour l'association "Béziers Saint Hubert Club"

Subvention de 1 000 € pour l'association "Banda Mescladis"

Le Conseil adopte à l'unanimité

## **URBANISME**

39 - Rue JAN PALACH - Rectification de dénomination.

Cette délibération permet de procéder à une nouvelle dénomination de la rue donnant sur la rue Fréderico Garcia Lorca en retenant l'orthographe originelle de ce nom propre : JAN PALACH.

Le Conseil adopte à l'unanimité

40 - ZAC DE LA COURONDELLE - Approbation de la convention de participation (article L.311-4 du code de L'urbanisme) à Monsieur Mabrouk BENDJEMA - parcelle CZ 371.

Cette délibération permet d'approuver la convention de participation au coût des équipements publics de la ZAC de la Courondelle, entre VIATERRA, Monsieur BENDJEMA et la ville de Béziers, pour un montant de 1 998,41 €, représentant une surface de plancher additionnelle de 43,95 m<sup>2</sup>.

Le Conseil adopte à l'unanimité

## **SPORTS**

41 - Subvention exceptionnelle au profit de l'Association sportive Béziers Football

Subvention exceptionnelle de 85 000 €

Le Conseil adopte à l'unanimité

## **ADMINISTRATION GENERALE**

42 - Intempéries et inondations dans l'Aude - Aide d'urgence exceptionnelle pour les communes de l'Aude

Intempéries et inondations dans l'Aude - Aide d'urgence exceptionnelle pour les communes de l'Aude

Le Conseil adopte à l'unanimité

La séance est levée à 19 heures 05.

Le compte-rendu de la séance sera consultable au Secrétariat du Conseil Municipal.

Vu le Maire, le mardi 23 octobre 2018